



LE DÉBAT PUBLIC S'INSTALLE EN VENDÉE

A compter du 2 mai et jusqu'au 7 août, le projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier est soumis à débat public.

Durant ces trois mois, la commission particulière du débat public (CPDP) veillera à ce que tous les points de vue et avis puissent être exprimés, avec des modes de contact qu'elle a cherché à diversifier.

Dans ce premier Journal du débat, vous pourrez vous informer sur le projet et les différents modes de participation au débat.

Retrouvons nous aux réunions publiques et aux ateliers que nous organisons ou sur vos lieux de vie (marchés, plages, événements publics).

Votre avis compte !

Jacques Roudier
Président de la CPDP

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 2 MAI AU 7 AOÛT 2015

INFORMEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE AVIS

QU'EST CE QUE LE DÉBAT PUBLIC ?

Le débat public est un moment particulièrement important dans la vie d'un grand projet.

Il donne l'occasion à tous les citoyens de participer à son élaboration avant que ses caractéristiques ne soient définitivement fixées.

La Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante a pour mission d'informer les citoyens et de faire en

sorte que leurs points de vue soient pris en compte dans le processus de décision.

Saisie par la société Éoliennes en mer îles d'Yeu et de Noirmoutier, maître d'ouvrage, elle a décidé d'organiser un débat public sur le projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier et a nommé une commission particulière du débat public (CPDP) qui l'anime.

<http://eolienmer-pyn.debatpublic.fr>



eolienmerpyn.debatpublic



@eolienpyn_dp

LE FONCTIONNEMENT D'UN DÉBAT PUBLIC

La commission particulière du débat public (CPDP)

Elle est composée de six membres :

Jacques Roudier, président, Dorothée Briaumont, Aurélie Couture, François Gillard, Jean-Marc Rebière, Bruno de Trémolles.

Ils n'ont pas de lien avec le maître d'ouvrage, ni avec aucune autre partie prenante au projet. Ils sont neutres et ne donnent pas d'avis sur le projet.

Les principes du débat

- **La transparence** : la CPDP s'engage à ce que l'information sur le projet soit accessible, complète et objective. Elle s'assure que le maître d'ouvrage apporte une réponse à toutes les questions posées.
- **L'équivalence** : la CPDP garantit à chacun le droit de participer et de s'exprimer, de façon égale, quels que soient son statut et sa représentativité.
- **L'argumentation** : Le débat n'est pas un sondage ou un référendum, les positions, pour ou contre le projet ou des variantes, doivent être argumentées.

Après le débat

- Dans les deux mois après la clôture du débat, la CPDP établit un compte rendu qui consigne et rapporte fidèlement les points de vue exprimés et les questions débattues. Le président de la CPDP rédige un bilan du débat.
- Au plus tard trois mois après la publication du compte rendu et du bilan, à la lumière des enseignements du débat, le maître d'ouvrage publie sa décision sur les suites qu'il donne au projet.



INFORMEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE AVIS

Comment s'informer du contenu du projet et de l'actualité du débat ?

- Consultez les documents concernant le projet soumis au débat public, sur le site internet : <http://eolienmer-pyn.debatpublic.fr>
- Recevez la lettre électronique du débat en vous inscrivant sur le site
- Rencontrez-nous à la permanence de la CPDP :
297 Esplanade de la mer - 85270 Saint Hilaire de Riez
- Contactez nous par courrier à l'adresse de la permanence de la CPDP ou par courriel : eolienmer-pyn@debatpublic.fr
- Suivez l'actualité du débat sur la page facebook et le compte twitter dédiés



eolienmerpyn.debatpublic



@eolienpyn_dp

Comment intervenir dans le débat ?

En participant aux réunions publiques

où vous pourrez vous informer, poser des questions, donner votre avis et échanger.

En vous connectant sur le site internet du débat

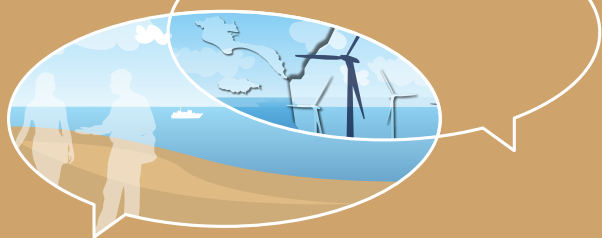
- **Posez vos questions**, la CPDP veille à ce qu'il y soit répondu complètement et rapidement,
- **Donnez votre avis**, échangez et commentez les autres avis,
- **Déposez une contribution argumentée**, sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet.

Pour les personnes morales (collectivités, associations...)

En proposant un **cahier d'acteur** donnant un avis sur le projet ou une variante.

La CPDP intégrera les arguments développés dans tous ces avis, contributions, et cahiers d'acteurs, dans le compte rendu du débat.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER




Du 2 mai au 7 août 2015

LES RENDEZ-VOUS DU DÉBAT

DATE	LIEU/HORAIRE	FORME	FOCUS
12/05	NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE Centre culturel Les Salorges 19h30/22h30	Réunion publique d'ouverture	Politique énergétique
19/05	LES SABLES-D'OLONNE Salle Audubon 15h/18h	Atelier participatif *	Tourisme et nautisme
29/05	PORNIC Salle du Val St Martin 19h30/22h30	Réunion publique	
9/06	SAINT-JEAN-DE-MONTS L'Odyssée 15h/18h - 19h30/22h30	Atelier participatif * + réunion publique	Raccordement au réseau public de transport d'électricité
24/06	BEAUVOIR-SUR-MER Salle polyvalente 15h/18h - 19h30/22h30	Atelier participatif * + réunion publique	Impact sur l'environnement
3 et 4/07	NOTRE-DAME-DE-MONTS 13h/18h	Rencontrons-nous sur le festival «A tout vent»	
7/07	L'HERBAUDIÈRE 15h/19h	Rencontrons-nous sur la «Course Croisière des Ports Vendéens»	
8/07	SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE 9h30/13h	Rencontrons-nous sur le marché	
9/07	NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE Salle Hubert Poignant 15h/18h - 19h30/22h30	Atelier participatif * + réunion publique	Impact sur l'économie locale et régionale
21/07	ILE D'YEU Le Chapiteau 19h30/22h30	Réunion publique	
29/07	LA BARRE-DE-MONTS Espace Terre de Sel 19h30/22h30	Réunion publique	Impact du projet sur la pêche et la sécurité maritime
5/08	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ Salle de la Baritaudière 19h30/22h30	Réunion publique de clôture	Les premiers enseignements du débat

Sous réserve de modifications. Pour plus d'information, rdv sur le site internet du débat.

 Retransmission en
direct sur internet

* Pour participer aux ateliers, merci de vous inscrire sur eolienmer-pyn@debatpublic.fr
Places limitées, sur inscription.

cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER
297 Esplanade de la mer - 85270 Saint-Hilaire-de-riez
Tél. : 02 51 58 59 00
eolienmer-pyn@debatpublic.fr - <http://eolienmer-pyn.debatpublic.fr>
 [eolienmerpyn.debatpublic](https://www.facebook.com/eolienmerpyn.debatpublic)  [eolienpyn_dp](https://twitter.com/eolienpyn_dp)

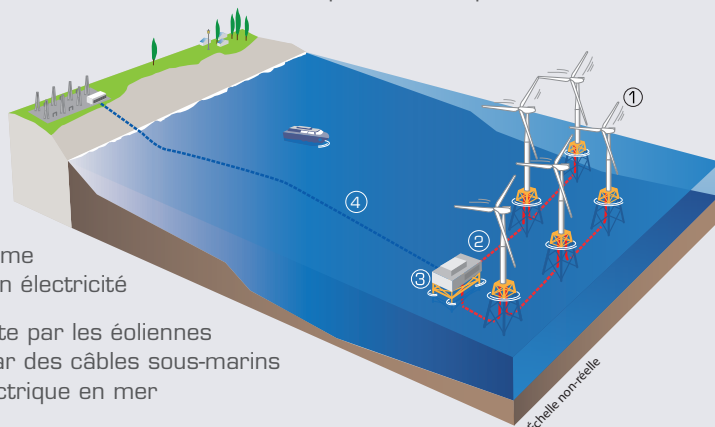
QU'EST-CE QU'UN PARC ÉOLIEN EN MER ?

UN PARC ÉOLIEN EN MER, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un parc éolien en mer est composé :

- ▶ d'éoliennes ;
- ▶ de fondations, ancrées ou posées sur le fond marin ;
- ▶ de câbles électriques sous-marins ;

- ▶ d'un poste électrique de livraison en mer ;
- ▶ de câbles « export » reliant le poste électrique en mer jusqu'à la côte et d'un poste électrique à terre.

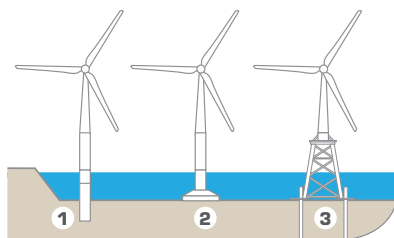


- 1 L'éolienne transforme l'énergie du vent en électricité
- 2 L'électricité produite par les éoliennes est transportée par des câbles sous-marins jusqu'au poste électrique en mer
- 3 Le poste électrique de livraison augmente la tension de l'électricité pour qu'elle soit compatible avec le réseau
- 4 L'électricité est acheminée via un câble de raccordement vers un poste électrique à terre puis injectée sur le réseau électrique national (sous maîtrise d'ouvrage RTE)

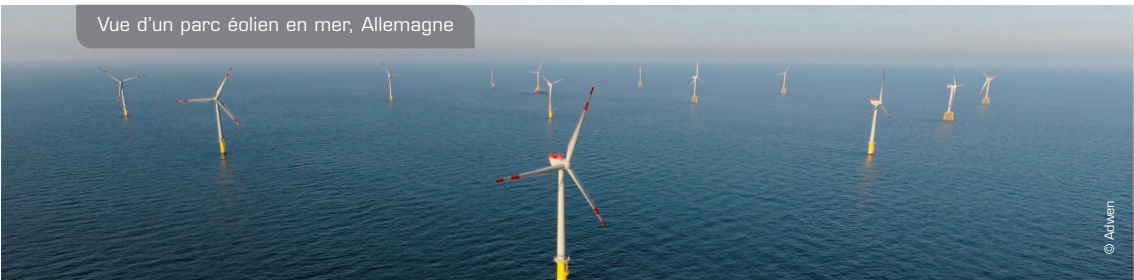
Source : EMI/N

Les différents types de fondations des éoliennes

Il existe trois types de fondations pour les éoliennes : les « monopieux » ①, les « gravitaires » ② ou des structures métalliques appelées « jacket » ③, qui sont privilégiées à ce stade pour le projet. Le type de fondation finalement retenu dépendra des résultats des études techniques.



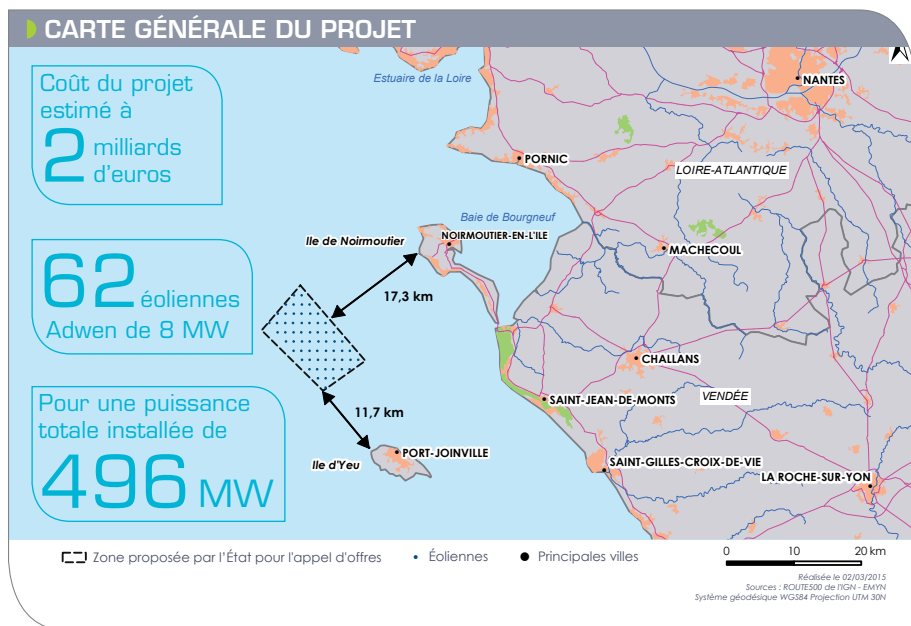
Vue d'un parc éolien en mer, Allemagne



© Achwen

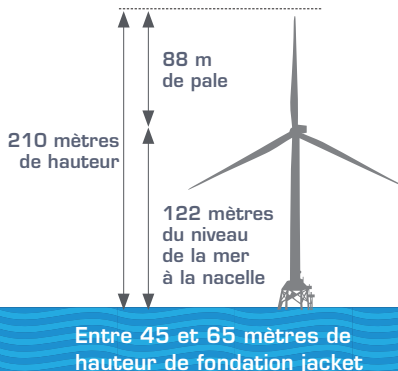
Porté par la société Eoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier détenue par GDF SUEZ, EDP Renewables et Neoen Marine, le projet de parc éolien en mer se situe à 11,7 km de l'île d'Yeu et à 17,3 km de Noirmoutier.

Le parc comporterait 62 éoliennes Adwen de 8 mégawatts, soit une puissance installée de 496 mégawatts. Il produirait en moyenne 1 900 GWh par an, équivalant à la consommation électrique annuelle d'environ 790 000 personnes, soit plus de la totalité de la population vendéenne.



L'éolienne Adwen 8 MW

Les éoliennes démarrent à partir d'un vent d'une vitesse de 11 km/h. Elles fonctionnent à pleine puissance à partir de 43 km/h environ et s'arrêtent automatiquement lorsque le vent dépasse 108 km/h. Il est prévu que ces éoliennes tournent 90 % du temps, et fonctionnent à pleine puissance 40 % de l'année.



LES ENJEUX DU PROJET

Insérer le projet dans son environnement

La zone proposée pour l'implantation du parc présente de nombreux enjeux, humains et environnementaux, que le maître d'ouvrage devra prendre en compte dans l'intégration de son projet sur le territoire, tant dans la phase de construction que durant la période d'exploitation ou au moment du démantèlement. Les principaux enjeux sont les activités existantes, dont la pêche professionnelle, les milieux naturels et les paysages, la sécurité maritime, le patrimoine touristique et le tissu économique local. Plusieurs choix dans la conception du projet, notamment la sélection d'éoliennes de 8 MW, permettant d'en réduire le nombre, traduisent la prise en compte en amont de certains de ces enjeux.

Contribuer au développement de la filière industrielle française de l'éolien en mer

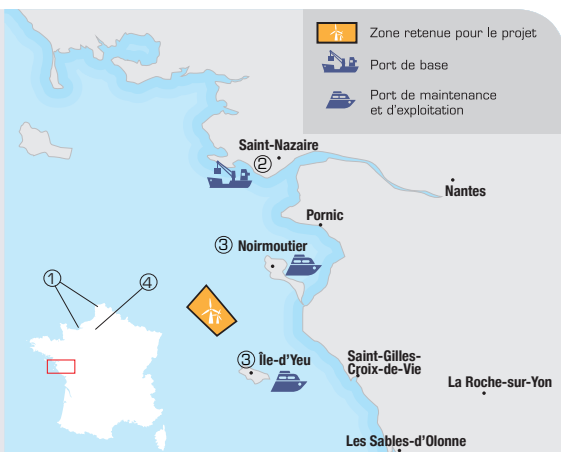
Pendant la construction, le parc des îles d'Yeu et de Noirmoutier devrait mobiliser plus de 1 500 emplois directs pendant une année. Cela représente plus de 6 000 emplois au total avec les emplois indirects et avec ceux des secteurs d'activités dynamisés par la présence du parc. Le port de Saint-Nazaire est pressenti pour accueillir la base d'installation en mer et pourrait bénéficier des retombées liées à la fabrication des fondations et du poste électrique en mer.

La maintenance et l'exploitation du parc entraîneraient la création de 125 emplois directs localisés à proximité immédiate (centres de maintenances sur les deux îles), et ce pendant toute la durée de vie du parc, soit 20 à 25 ans. La réalisation de ce projet s'accompagnerait d'un travail de qualification des entreprises régionales et nationales, d'un plan de formation et d'un soutien à l'insertion professionnelle.

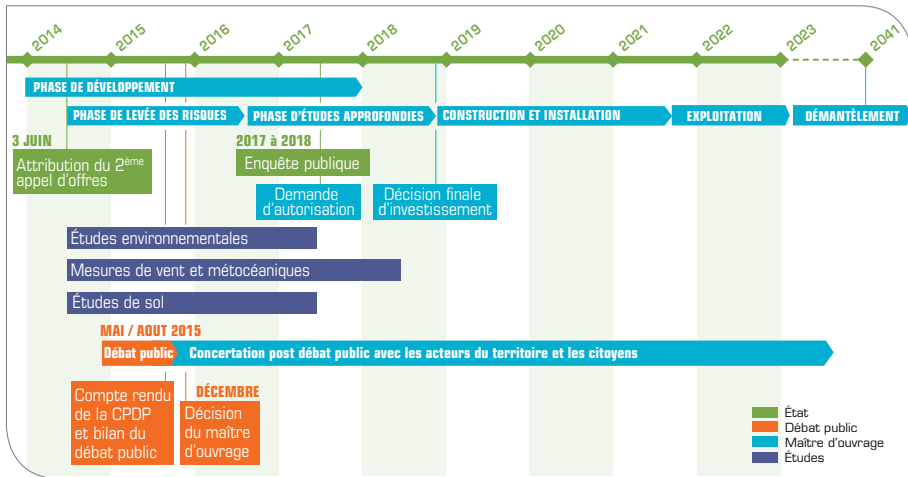
125
emplois locaux
pendant
20 à 25 ans

Principaux sites associés à la construction, l'exploitation et la maintenance du parc

- ① La fabrication des éoliennes sur le Grand Port Maritime du Havre et deux sites de fabrication de mâts au Havre et à Dunkerque
- ② Le site portuaire de Saint-Nazaire pressenti pour la base d'installation en mer
- ③ L'exploitation et la maintenance réparties sur les îles d'Yeu et de Noirmoutier
- ④ Un centre d'ingénierie, de recherche et de développement d'Adwen à Rouen



LE CALENDRIER ET LES PORTEURS DU PROJET



La société Éoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier est le maître d'ouvrage du projet. Elle a pour actionnaires GDF SUEZ (47 %), EDP Renewables (43 %) et Neoen Marine (10 %). Adwen est son partenaire industriel, en charge de la fabrication des éoliennes.

Le maître d'ouvrage



La maîtrise d'ouvrage est portée par la société de projet Éoliennes en Mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier détenue par GDF SUEZ, EDP Renewables et Neoen Marine.

Les porteurs du projet associent leurs savoir-faire dans leurs domaines d'expertises respectifs :

- **GDF SUEZ**, leader dans les énergies renouvelables : premier acteur de l'éolien terrestre en France avec une présence forte sur la chaîne de valeur de l'éolien en mer
- **EDPR**, 3^e acteur mondial de l'éolien terrestre, développeur de deux sites éoliens en mer d'Ecosse
- **Neoen Marine**, associé au lauréat du projet de parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

GDF SUEZ



neoen
MARINE

Le fournisseur d'éoliennes Adwen

Adwen est la co-entreprise AREVA-GAMESA créée pour les activités liées à l'éolien en mer. Cette entreprise reprend les engagements pris par AREVA en France dans le cadre du projet.

Adwen est en charge de la conception, la fabrication, la mise en service et la maintenance des éoliennes en mer.

Adwen
AN AREVA GAMESA COMPANY